

Port-Cartier renforce la sécurité routière grâce à de nouvelles mesures de signalisation

Port-Cartier, le 5 août 2026 – Soucieuse d'offrir un réseau routier toujours plus sécuritaire, la Ville de Port-Cartier annonce la mise en place de nouvelles mesures de signalisation sur son territoire visant à améliorer la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes. Ces interventions seront déployées progressivement au cours des prochaines semaines.

Ces mesures s'inscrivent dans la foulée d'une étude de circulation réalisée par une firme d'ingénierie spécialisée, mandatée par la Ville afin d'analyser différents secteurs présentant des enjeux de sécurité. À partir de relevés de vitesse, de comptages de circulation et d'observations sur le terrain, les experts ont formulé plusieurs recommandations permettant d'améliorer la gestion de la circulation et de renforcer la sécurité des usagers.

De nouveaux panneaux d'arrêt

Conformément aux exigences légales, la Ville informe les citoyens que de nouveaux panneaux d'arrêt ont récemment été installés à plusieurs intersections du territoire. Afin de permettre aux usagers de la route de se familiariser avec cette nouvelle signalisation, ceux-ci n'entreront officiellement en vigueur qu'à compter du **16 août prochain**.

Ces nouveaux arrêts sont situés aux intersections des rues Dominique et des Galets, des Galets et Cormier, ainsi que Drolet et des Chutes, dans le parc Dominique.

Deux nouveaux panneaux d'arrêt ont également été installés sur l'avenue Boisvert, dans le secteur de la Côte-du-Moulin, afin de renforcer la sécurité dans cette zone scolaire particulièrement achalandée. En complément de cette nouvelle signalisation, la Ville ajoutera également, en septembre, différents équipements pour rendre le secteur plus sécuritaire : un passage pour piétons plus visible, des repères pour rappeler la vitesse aux automobilistes ainsi qu'une meilleure délimitation de la piste cyclable. Ces mesures contribueront à rendre les déplacements plus sécuritaires pour tous, particulièrement durant la période de la rentrée scolaire.

La Ville invite les automobilistes, les cyclistes et les piétons à porter une attention particulière à cette nouvelle signalisation et à adapter leurs déplacements en conséquence afin de contribuer à la sécurité de tous.

Des mesures additionnelles pour réduire la vitesse

Afin de favoriser le respect des limites de vitesse, la Ville procédera aussi bientôt à l'installation de nouvelles balises de vitesse sur les rues :

- Maisonneuve;
- Élie-Rochefort;
- Girard.

Cinq radars pédagogiques viendront également sensibiliser les conducteurs en affichant leur vitesse en temps réel. Ils seront distribués un peu partout dans la ville :

- deux sur la rue Rochelois;
- deux sur la rue Audubon;
- un dans le parc Dominique.

Ces derniers seront installés en septembre, lors de la rentrée scolaire, une période où la présence accrue de piétons, de cyclistes et d'écoliers nécessite une vigilance accrue de tous les usagers de la route.

Une démarche basée sur l'expertise

« La Ville a mandaté une firme spécialisée en circulation routière afin d'obtenir un regard objectif sur les enjeux de sécurité observés sur notre réseau. Grâce à l'analyse des vitesses pratiquées, du volume de circulation et des déplacements des différents usagers, nous sommes en mesure de mettre en place des interventions ciblées qui contribueront à rendre nos rues plus sécuritaires pour tous » explique M. Daniel Pageau, directeur du Service des travaux publics et services techniques.

La sécurité, une responsabilité partagée

La Ville remercie les citoyens de leur collaboration et rappelle que le respect de la signalisation et des limites de vitesse demeure essentiel à la sécurité de tous.

Automobilistes, cyclistes et piétons sont invités à demeurer vigilants et à adopter des comportements sécuritaires afin de contribuer à un environnement routier plus sécuritaire pour l'ensemble de la communauté.

- 30 -

Source : Élodie Parent, conseillère aux communications et tourisme
Ville de Port-Cartier
418-766-3855
elodieparent@villeport-cartier.com

